



PUBLIEZ CE QUE
VOUS PAYEZ



Engagement civique

L'espace civique : une feuille de route novatrice pour faire face aux menaces qui pèsent sur l'espace civique dans le secteur extractif

Cadre d'action stratégique
2020-2022



Résumé analytique

Là où l'espace civique est menacé, le mouvement PCQVP prend la parole et agit avec vigueur pour défendre le droit des populations à participer à la gouvernance du secteur extractif. Jusqu'à maintenant, les réponses du mouvement ont été de nature réactive : nous ne sommes intervenus que lorsque des crises ont surgi ou des occasions pour nous de soutenir notre mission principale de promotion de la transparence dans le secteur des richesses extractives se sont présentées. Toutefois, les attaques répétées contre les membres de PCQVP, – parallèlement à la tendance aujourd'hui largement constatée au niveau mondial à la restriction croissante des libertés fondamentales –, montrent clairement que cette situation n'est plus tenable. **Les consultations menées auprès des membres à l'échelle mondiale laissent apparaître que nous avons besoin d'une réponse stratégique de long terme face à la fermeture de l'espace civique, surtout si PCQVP entend contribuer au développement d'un secteur extractif transparent et centré sur les individus ainsi que le prévoit sa nouvelle stratégie mondiale, la Vision 2025.**

Le mouvement PCQVP occupe une position de choix pour apporter une telle réponse. Notre mouvement possède en effet déjà les caractéristiques nécessaires et emploie les tactiques appropriées pour lutter contre la fermeture de l'espace civique, phénomène qui impacte négativement les communautés et les activistes dans le secteur extractif. Le mouvement s'emploie à renforcer les capacités des organisations de la société civile (OSC) locales, au changement de discours relatifs à la gouvernance des ressources naturelles, ainsi qu'au développement de partenariats transnationaux et de stratégies de collaboration pour multiplier l'impact des activités pouvant être menées conjointement. Les droits humains, le développement, la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur des industries extractives sont désormais des thématiques transversales incontournables, mais peu de parties prenantes disposent des ressources nécessaires pour les aborder spécifiquement pour tout ce qui touche à la gouvernance des ressources naturelles. PCQVP a la possibilité d'y remédier en offrant un important réservoir d'informations, jusqu'ici non publiées, sur les violations des libertés fondamentales et autres droits humains dans le secteur de l'extraction.



Ce cadre stratégique fournit une feuille de route pour faire face aux menaces qui pèsent sur l'espace civique dans le secteur extractif. Une approche en trois volets est proposée, basée sur :



1 la prévention des risques liés à l'activisme et aux autres violations des droits humains dans l'ensemble du domaine extractif ;



2 la protection des OSC et des activistes de notre réseau confrontés à des menaces ou à des abus ;



3 le plaidoyer pour que les droits et besoins des individus oeuvrant pour une meilleure gouvernance des ressources naturelles, ainsi que des communautés impactées qu'elles cherchent à défendre, soient visibles et respectés.

Pour mettre en œuvre ces approches, nous établirons de nouveaux partenariats stratégiques et exécuterons des projets communs, en brisant les cloisonnements entre les groupes de défense des ressources naturelles et des droits humains, en nous appuyant sur les outils existants fournis par les OSC de défense des droits humains et d'autres parties prenantes, et en renforçant mutuellement nos activités dans le cadre de la Vision 2025. Nous accorderons également une attention particulière aux besoins de nos membres qui opèrent dans les contextes les plus difficiles.



Introduction

Le mouvement Publiez ce que vous payez (PCQVP) a toujours pris fait et cause pour un espace civique ouvert. Nous soutenons et défendons un environnement ouvert et favorable dans lequel les activistes de la société civile engagés dans le secteur extractif peuvent exprimer leurs idées et leurs préoccupations, accéder à l'information et la partager, s'associer et se réunir librement, et participer de manière significative, efficace et indépendante aux processus décisionnels qui ont un impact sur leur vie et celle des communautés affectées par les industries extractives. Par exemple, les membres de PCQVP ont joué un rôle clé dans l'élaboration du Protocole relatif à la participation de la société

civile de **l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE)**, qui vise à assurer un environnement protecteur de la société civile, en reconnaissant qu'il est vital pour la bonne gouvernance du secteur extractif.

Là où des menaces pèsent sur l'espace civique, nous nous manifestons et agissons en faveur du droit des individus de participer à la gouvernance du secteur extractif, en travaillant avec des partenaires sur des projets visant à promouvoir un espace civique ouvert, et en faisant vigoureusement campagne pour soutenir les membres dont les droits humains ont été lésés du fait de leur action militante.



Les femmes du village aurifère de Sanso expriment leur joie après le succès de l'accès au rapport de l'ITIE de 2017.

© PWYP Mali



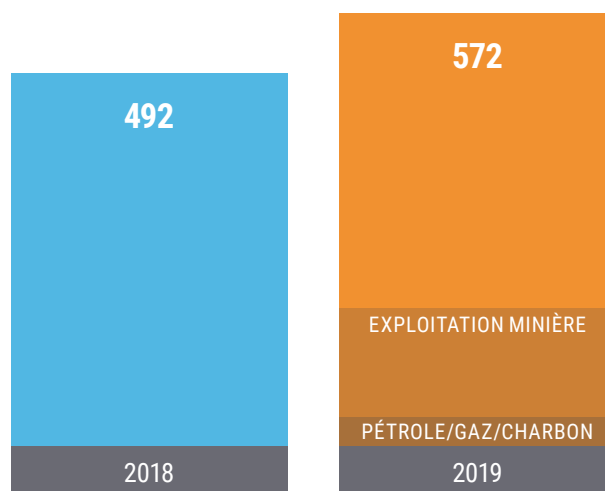
Toutefois, jusqu'à maintenant, les réponses ont été de nature plutôt réactive, notre intervention n'ayant été limitée dans des contextes spécifiques, lorsque des crises surgissent ou que des occasions se présentent de soutenir notre mission principale de promotion de la transparence dans le secteur des richesses extractives. Or nos récentes expériences qui témoignent d'une recrudescence des attaques contre les membres de PCQVP, – au-delà du phénomène largement observé au niveau mondial de restriction accrue des libertés fondamentales –, montrent à l'évidence qu'une attitude réactive face aux questions touchant à l'espace civique est inadaptée et incapable d'entraîner des transformations à long terme. Partout dans le monde, nos membres voient leurs efforts de plus en plus réfrénés, se heurtant aux effets négatifs de la fermeture de l'espace civique et à d'autres violations multiples des droits humains. Si nos membres sont plus exposés dans certains pays que dans d'autres, il s'agit clairement d'une préoccupation partagée par l'ensemble des coalitions nationales.

Si PCQVP entend mettre en œuvre un cadre de gouvernance transparent et centré sur les personnes au soutien du secteur extractif, conformément à sa nouvelle stratégie mondiale, la Vision 2025, le mouvement doit aider à préserver un espace civique sain. Sans cette ambition, nous ne pourrions pas atteindre les objectifs globaux de la stratégie, à savoir faire en sorte que les membres de PCQVP soient mieux informés, plus influents, largement entendus et davantage connectés à travers notre réseau et au-delà. La démarche de type réactif adoptée jusqu'à présent par PCQVP face aux crises liées à la fermeture de l'espace civique est désormais insuffisante. Nous avons maintenant besoin de changer notre approche stratégique, de la rendre plus systématique en l'inscrivant dans le long

terme, afin de garantir que tous les membres puissent exercer leurs libertés fondamentales. La feuille de route, présentée dans ce cadre stratégique, devrait permettre d'apporter les réponses nécessaires pour ce faire.

Au cœur du mouvement PCQVP existe la conviction que les individus doivent avoir une voix et pouvoir participer aux décisions qui les concernent. PCQVP veillera à ce que son vaste réseau d'organisations de la société civile soit en mesure de conduire le changement en permettant à ses membres de mieux résister face à l'adversité et de continuer à se battre pour la dignité, les droits et les libertés des communautés impactées par le secteur extractif.

Nombre d'agressions contre les défenseurs des droits de la personne



Source: Business and Resource Centre
<https://dispatches.business-humanrights.org/hrd-january-2020/index.html>



Défis concernant les droits humains au sein de notre réseau

Les militants qui font campagne publiquement contre l'extraction nocive des ressources naturelles, leur mauvaise gouvernance, la corruption et le manque de consultation des communautés impactées sont la cible de plus en plus de menaces. Il n'a jamais été facile pour la société civile de dénoncer les mauvaises pratiques et de plaider en faveur de la transparence dans la gestion des ressources naturelles. C'est la raison pour laquelle les activistes sur tous les continents subissent actuellement un effet boomerang sans précédent. **Cette tendance affecte de manière disproportionnée les activistes de la terre et de l'environnement et est particulièrement préoccupante dans le secteur des industries extractives.**¹ Selon les derniers chiffres du **Business and Human Rights Resource Centre**, les défenseurs des droits humains ont fait l'objet de 572 attaques rien qu'en 2019, contre 492 en 2018, ce qui suscite des inquiétudes quant à ce type de violations liées au monde des entreprises. Le secteur qui a connu le plus grand nombre d'atteintes est celui de l'exploitation minière (143 attaques). Le secteur du pétrole, du gaz et du charbon arrive en sixième position avec 38 attaques en 2019.

Les membres de PCQVP ne sont bien sûr pas à l'abri de ces menaces. Dans de nombreux pays, ils ont été la cible d'attaques directes,

1. Selon un rapport de Global Witness, le secteur des industries extractives a été le plus meurtrier pour les activistes en 2018, 43 personnes ayant été tuées pour avoir protesté contre les effets destructeurs de l'extraction sur les terres des populations, leurs moyens de subsistance et l'environnement.

notamment d'actes de harcèlement, d'abus verbaux et physiques, de criminalisation, de menaces, d'intimidation et de campagnes de diffamation. À l'occasion d'une série de consultations menées en 2019, les membres ont fait état « ...d'arrestations, de détentions arbitraires et de disparitions de dizaines de défenseurs des droits humains », les autorités « ...réprimant les manifestations, battant les manifestants, les tuant de sang-froid ». Des lois restrictives interdisent généralement « la tenue de toute réunion publique... ».

Les activistes sont également surveillés et souvent réduits au silence. « Les autorités surveillent et contrôlent les publications sur Facebook... » et « il existe une restriction de la liberté d'expression par le biais d'actes d'intimidation ou de l'engagement de poursuites judiciaires... ». Nombre d'entre eux ont mentionné la fermeture des « médias indépendants et des médias en ligne », ou même de l'Internet.

L'espace civique : une condition requise et une priorité

Selon le **Moniteur CIVICUS**, en 2019 cinq pays PWYP sont répertoriés comme ayant un espace civique fermé. Dans 15 pays, l'espace civique est réprimé ; dans 27, il est obstrué et dans 10, il est réduit. Seuls trois offrent un espace civique ouvert (voir la Figure 1).

Les consultations régionales organisées en 2019 pour éclairer l'élaboration du plan opérationnel relatif à la Vision 2025 ont mis en lumière la nécessité d'aborder la question de la fermeture de l'espace de la société civile et d'en faire une condition préalable et l'une des principales priorités pour les membres de PCQVP dans le monde entier. Sur les 49 coalitions nationales, 31 ont considéré l'espace civique comme une

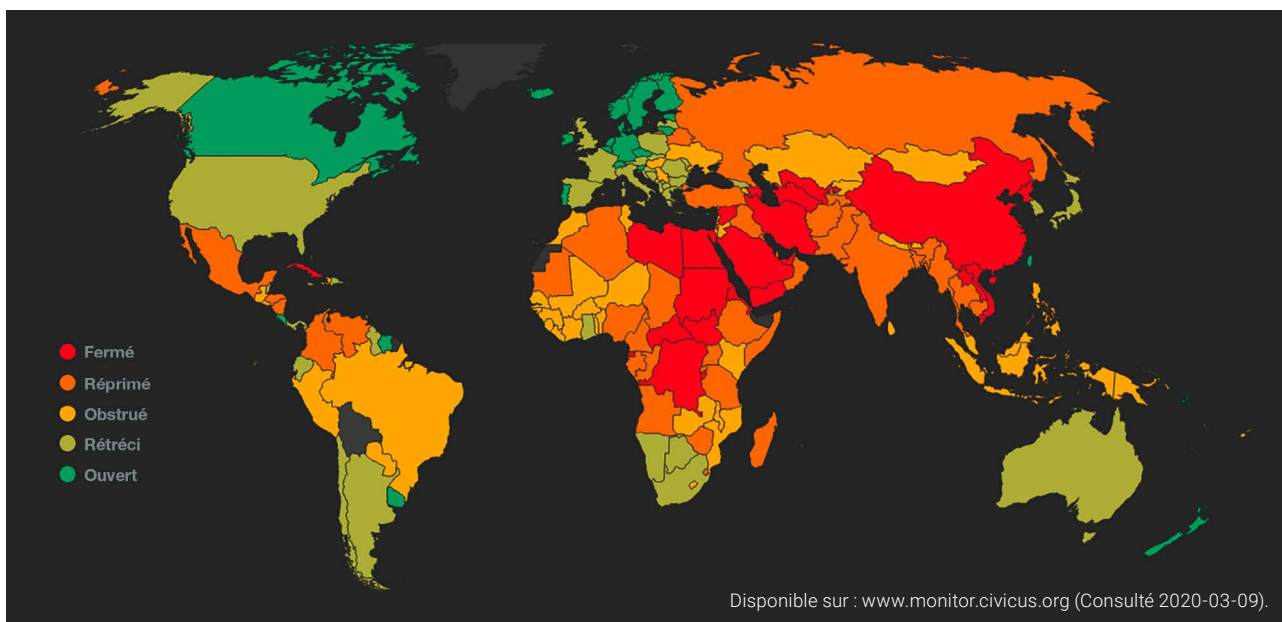


priorité clé – 22 situées en Afrique, cinq en Eurasie, une au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et trois dans la région Asie-Pacifique. Notre tâche afin de relever les défis liés à la fermeture de l'espace civique est clairement gigantesque. Toutefois, plusieurs facteurs font

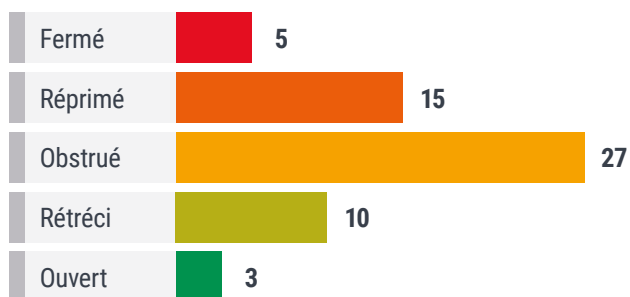
que PCQVP occupe une place unique pour redonner du pouvoir aux activistes et favoriser un environnement propice à la société civile pour tout ce qui se rapporte à l'exploitation des ressources extractives.

FIGURE 1

Le pouvoir populaire pris pour cible en 2019 : analyse mondiale des libertés fondamentales d'association, de rassemblement pacifique et d'expression. CIVICUS Monitor (2020)



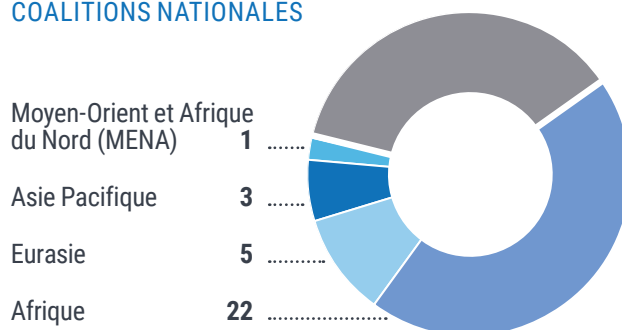
État de l'espace civique dans les pays de PCQVP 2019



Source: <https://monitor.civicus.org/>

Coalitions nationales identifiant l'espace civique en tant que priorité

31 DES 49
COALITIONS NATIONALES





La défense de l'espace civique : tirer parti de la position unique de PCQVP

Des organisations de la société civile du Zimbabwe manifestent en solidarité aux côtés des épouses de travailleurs de la mine Wankie Colliery, contre les conditions de travail injustes et la corruption.

© PWYP Zimbabwe / Cosmas Sunguro



Composé de plus de 700 organisations membres dans le monde entier, de petites organisations locales à de grandes OSC internationales, notre réseau possède déjà les caractéristiques nécessaires pour déployer des efforts sur plusieurs fronts afin de contrer l'impact négatif de la restriction de l'espace civique et de promouvoir un environnement davantage favorable à la société civile dans le secteur extractif :

Dans le cadre de ses activités principales, PCQVP emploie des tactiques que les experts qualifient de pertinentes pour lutter contre les

atteintes à l'espace civique, facteur qui a des effets dommageables pour les activistes et les communautés du secteur extractif.

Plusieurs projets et études de recherche² visant à faire reculer les menaces qui pèsent sur l'espace civique ont fait ressortir la nécessité pour la société civile de :

- développer les capacités des OSC locales et renforcer les communautés, notamment en mettant au point des stratégies locales, des

2. Par exemple celle de Carnegie Endowment for International Peace



plans pour répondre aux régimes juridiques restrictifs, en facilitant l'accès à des outils et en créant des espaces sûrs ;

- renforcer la solidarité et les partenariats transnationaux, et décider d'axes de collaboration entre les OSC afin d'élargir les activités conjointes ;
- connecter les groupes de base aux organisations et institutions internationales, afin de communiquer avec un large public ;
- concevoir des stratégies à long terme pour modifier les normes et les tendances sociales, au soutien de la société civile et des droits humains ;
- penser des approches adaptées à des contextes spécifiques.

1. Les droits humains, le développement, la transparence et la bonne gouvernance dans les industries extractives sont des questions indivisibles

La lutte contre les pratiques opaques dans la gouvernance des ressources naturelles est une préoccupation mondiale majeure et le restera probablement encore longtemps. La difficulté réside dans le fait que peu d'acteurs ont la capacité de consacrer des moyens à cette question précise – surtout en ce qui concerne les libertés fondamentales et autres droits humains. Les OSC s'engagent dans ce combat de manière ponctuelle lorsque leurs priorités sont alignées sur le thème et leur implication risque d'être limitée à des actions de court

Faire face aux forces militaires pour protester contre la construction d'industries du ciment qui menacent les moyens de subsistance des communautés locales peut conduire à la violence.

© PWYP Indonesia / Zulkarnain Lubis





terme, sans véritable impact à plus longue échéance. C'est là que peut intervenir PCQVP : en comblant ces lacunes et en consolidant son travail en matière de droits humains dans le secteur extractif, la coalition pourra aboutir à une stratégie cohérente et de long terme, capable d'apporter un changement durable dans la gouvernance et la transparence du secteur.

2. PCQVP est en mesure d'offrir un important réservoir d'informations, non encore recueillies, au secteur des industries extractives, en rapport avec les droits humains

De nombreuses OSC, en particulier celles qui travaillent dans le domaine des droits humains, soulignent la nécessité d'améliorer les systèmes de collecte d'informations relatives aux violations des droits commises contre les communautés et les activistes. Ce manque d'informations consolidées et de

données disponibles signifie que les abus, trop souvent, restent inconnus du public. De par sa structure, PCQVP peut se transformer en un important dépositaire d'informations, capable de dénoncer les violations des droits humains perpétrées contre les activistes intervenant sur le thème de la gouvernance des ressources naturelles et contre les communautés affectées qu'ils défendent. Cela sera possible en permettant à chacun d'être formé pour signaler les incidents lorsqu'ils se produisent, d'une manière sûre et méthodologique.

La conception et mise en œuvre d'une approche stratégique efficace visant à prôner un espace civique porteur pour le secteur extractif est certes une entreprise à long terme ; mais notre positionnement est stratégique pour appréhender ces questions, impliquant que les ressources que nous consacrons à cette tâche seront bien investies.



Mettre en place un filet de sécurité et transmettre notre message d'une seule voix

Les conclusions tirées de nos consultations indiquent clairement que PCQVP a besoin d'une stratégie proactive pour faire face aux menaces qui pèsent sur l'espace civique et aux autres violations des droits humains dans le secteur de l'extraction. Elle doit avant tout reposer sur la création d'une « culture des droits humains » à disséminer dans l'ensemble du réseau PCQVP et reposant sur trois piliers essentiels :



1 la prévention des risques et des atteintes liés à l'activisme et aux autres droits humains dans l'ensemble du secteur extractif ;



2 la protection des OSC et des activistes de notre réseau confrontés à des menaces ou à des abus ;



3 le plaidoyer pour que les droits et besoins des personnes travaillant à une meilleure gouvernance des ressources naturelles, ainsi que des communautés touchées qu'elles cherchent à défendre, soient reconnus et respectés.

Pour y parvenir, PCQVP s'efforcera de **construire des ponts et de forger des alliances et des partenariats par-delà la coalition**. Nous nous concentrerons également sur la situation particulière de chaque pays, à des moments critiques et/ou lorsque des opportunités se présentent, afin de nous assurer que nous répondons aux besoins accrus de nos membres qui opèrent dans des environnements particulièrement difficiles.



Les membres de PCQVP approuvent la stratégie de PCQVP pour 2020-2025, Vision 2025, lors de l'Assemblée mondiale 2019 de PCQVP. La stratégie met l'accent sur l'importance de la protection de l'espace civique.

© PWYP 2019



1. Prévention



S'attaquer aux causes profondes en atténuant les risques d'attaques contre les OSC actives dans le secteur extractif

Il est nécessaire que PCQVP puisse agir avant qu'une crise ne surgisse, afin de limiter les risques et les vulnérabilités ; la coalition doit en ce sens renforcer la résilience organisationnelle et les capacités des membres.

En veillant à ce que les coalitions soient mieux informées des outils disponibles pour se protéger et se défendre, nous améliorerons la résilience et donnerons aux membres les moyens de poursuivre leurs activités. Afin d'atteindre cet objectif, nous travaillerons sur plusieurs aspects clés :

a. Faciliter et promouvoir l'accès aux outils externes existants afin de renforcer les capacités de la société civile

Dans le but d'offrir des formations spécifiques au contexte en matière de sécurité physique et numérique, et des outils permettant de recueillir en toute sécurité des informations relatives aux violations des droits humains dans le secteur, relativement aux normes et principes applicables en la matière, le Secrétariat de PCQVP se rapprochera d'organisations externes possédant une vaste expérience dans ces domaines. Des protocoles d'accord pourront être signés avec les principaux organismes de formation afin de formaliser les partenariats et d'intégrer les procédures administratives.

b. Partage d'informations à l'ensemble du mouvement PCQVP afin d'accroître la sensibilisation aux droits humains

Le Secrétariat rassemblera et partagera des informations clés via les plateformes de communication de PCQVP, notamment le site Internet, les listes de diffusion, les webinaires, les blogs et les réseaux sociaux, couvrant des sujets de première importance, dont les suivants :

- évaluation des risques existant au niveau mondial, en matière de sécurité physique, numérique et organisationnelle ;
- mesures et outils recommandés pour répondre aux risques et les atténuer en cas de menaces ou d'attaques (par exemple assistance juridique ou médicale, aides en cas d'évacuation et de réinstallation, abris) ;
- outils contribuant à la sauvegarde de l'espace civique (cf. possibles partenariats externes et alliances nationales de soutien mutuel pour améliorer la visibilité et fournir une expertise juridique sur la législation, recueillir en toute sécurité des informations relatives aux violations des droits humains, ou même favoriser la collecte de fonds) ;
- normes internationales relatives aux droits humains et aux manières de les utiliser au niveau national pour que les membres connaissent leurs droits ;
- informations sur d'autres structures telles que l'ITIE et les mécanismes internationaux et régionaux de protection des droits humains.



Vote populaire afin de déterminer si une entreprise doit pouvoir exploiter une mine à San Juan.

© https://www.flickr.com/people/jo5h_h/, under CC BY-NC 2.0

c. Développer et institutionnaliser une culture collective de collecte d'informations sur les atteintes aux droits humains

L'expérience et les conclusions de PCQVP montrent que les membres ont du mal à collecter et à documenter les cas d'abus et d'atteintes aux droits humains auxquels eux-mêmes et les communautés concernées font face, et ne savent guère où et comment présenter les preuves dont ils disposent sans courir de risque. En donnant aux membres les moyens d'enregistrer et de signaler les abus, nous pouvons surveiller les tendances sur le

terrain et prendre des mesures pour prévenir toute escalade ou récurrence. Sans ces données et ces preuves, il sera plus difficile d'évaluer avec précision les besoins en matière de prévention et de protection, et par conséquent de défendre avec succès les violations des droits humains subies par les militants et les communautés touchées. En 2020, PCQVP étudiera la possibilité de s'associer à d'autres organisations pour fournir des formulaires en ligne sécurisés permettant à ses membres de collecter des données de base et de communiquer des informations concrètes sur les violations des droits humains, en temps utile et de manière sécurisée. Nous fournirons également des informations sur les autorités compétentes auxquelles signaler ces cas.

2. Protection



Rester forts et unis face aux attaques

Les mesures de protection font référence aux outils qui seraient rapidement activés en cas d'alerte et de crise pour tenter de désamorcer la situation et de garantir la sécurité physique et psychologique des membres. Nous mettrons au point une réponse d'urgence coordonnée, inclusive, efficace et sécurisée, qui sera convenue et mise en œuvre dans tout le réseau. Cela permettra aux coalitions d'être mieux connectées avec leurs partenaires et alliés sur les questions se rapportant à l'espace civique et aux droits humains aux niveaux national, régional et international, y compris avec d'autres organisations de défense des droits humains et les fonds d'urgence, pouvant notamment verser des subventions en cas d'urgence, de réinstallation et autres besoins sur le long terme.



Parmi les mesures clés qui seront adoptées, citons les suivantes :

a. Développement et mise en œuvre de mécanismes de coordination efficaces dans l'ensemble du réseau PCQVP

Si des membres sont attaqués, la coalition PCQVP fournira un puissant réseau de solidarité et d'intervention. Toutefois, pour être efficace, ce mécanisme devra être :

- coordonné de manière numérique sûre afin de ne pas causer de préjudice supplémentaire à la victime ;
- soigneusement adapté au contexte ;
- préalablement accepté par les parties concernées.

PCQVP renforcera ses directives et procédures internes d'intervention, tant pour le Secrétariat que pour la communauté des membres. Celles-ci devront être convenues et diffusées au sein de la coalition afin d'en accroître la réactivité, de réduire les risques liés à la sécurité en ligne et hors ligne, de limiter les procédures administratives et de répartir le travail entre les membres en fonction de leurs priorités et plans opérationnels. En partenariat avec d'autres OSC, nous adopterons une démarche collaborative de long terme en vue de développer des outils numériques plus sophistiqués et plus sûrs, utiles à l'ensemble du mouvement.

b. Facilitation et promotion de l'accès aux outils externes à des fins de protection

Conformément au plan de coordination et aux ressources disponibles, et en étroite collaboration avec la coalition nationale touchée ainsi qu'avec les organes directeurs de PCQVP,

le Secrétariat coordonnera l'aide immédiate en cas de crise. Cette aide pourra prévoir un logement temporaire, un financement, un soutien juridique, une assistance médicale, le remplacement du matériel volé et un soutien aux familles. Des visites sur le terrain pourront être envisagées en vue d'établir un programme d'assistance à plus long terme.

Nous assurerons la coordination avec des organisations externes spécialisées dans la mise à disposition d'outils de protection aux défenseurs des droits humains. Un protocole d'accord pourrait être conclu avec les tiers alliés pour fournir une expertise externe pendant et après les crises et capitaliser les outils existants, tout en permettant à PCQVP de se concentrer sur ses activités principales. Un tel accord pourra également s'appliquer à la création d'un fonds d'urgence qui serait géré par une organisation partenaire.

3. Plaidoyer



Renforcer notre voix à l'échelle mondiale pour modifier les déséquilibres de pouvoir et transformer le discours existant

Les membres ont également inscrit le plaidoyer au rang des priorités : il convient de faire entendre une voix commune en faveur de la défense de l'espace civique. Il est nécessaire, dans notre monde de plus en plus interconnecté, **d'encourager la solidarité et la coopération, de renforcer les alliances et de développer un ensemble d'approches pour mieux faire face à l'adversité et de démultiplier l'impact que nous souhaitons atteindre.** Un plaidoyer coordonné autour de la



défense des droits humains sera indispensable pour renforcer la solidarité au sein du mouvement et permettre aux membres de bénéficier d'une entraide face aux menaces qui pèsent sur l'espace civique. Nous explorerons davantage le potentiel du mouvement PCQVP, en connectant les communautés vulnérables aux OSC internationales afin d'unir nos voix au niveau mondial et devenir une force plus puissante pour contrer les déséquilibres de pouvoir. Nous continuerons à œuvrer pour un mouvement inclusif et diversifié, en relayant les voix des jeunes, des femmes, des communautés autochtones, des travailleurs et d'autres groupes concernés, le but étant de consolider un mouvement mondial multi-niveau s'appuyant sur de solides fondations.

La contribution de PCQVP au renforcement et à la promotion d'un secteur extractif plus transparent et plus redevable a permis de nombreux développements positifs sur le terrain au cours des dernières années. Nous nous efforcerons de **changer le discours négatif autour de l'activisme lié à la gouvernance des ressources naturelles, souvent décrit comme cherchant à saper les intérêts des États dans les pays où les libertés fondamentales sont mises à mal**. Nous nous efforcerons également de créer une rhétorique positive autour du rôle essentiel joué par la société civile dans le secteur extractif pour promouvoir des changements durables et équitables profitant à tous. Pour ce faire, nous diffuserons les témoignages des courageux membres de PCQVP et mettrons en avant les retombées positives de leur travail, souvent novateur, ainsi que la capacité évolutive du réseau qui sait s'adapter à des contextes de plus en plus restreints³.

3. Rapport du Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association, Doc. ONU A/HRC/35/28.

Nous **ciblerons notre plaidoyer et coordonnerons nos actions avec d'autres acteurs clés en vue de favoriser des espaces civiques porteurs, car ils sont une condition préalable essentielle à la transparence et à la redevabilité du secteur extractif pour l'intérêt général de toutes les parties prenantes**

(a) (b) ; nous sensibiliserons aux normes et pratiques internationales qui tendent à prévenir, atténuer et répondre aux risques associés à l'activisme dans le secteur des industries extractives ainsi qu'aux autres violations des droits humains dans ce domaine (c).

a. L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)

Le Protocole relatif à la société civile de l'ITIE garantit la participation et l'engagement de la société civile dans le cadre de cette initiative. Sa participation est évaluée à trois étapes clés de l'adhésion à l'ITIE : lors de présentation de la candidature, lors de la procédure de validation, et ponctuellement, de manière ad hoc, lorsqu'une crise émerge. Nous veillerons à ce que la société civile ait une voix dans le secteur extractif grâce à une participation significative aux processus ITIE. Le Secrétariat de PCQVP soutiendra les membres de la société civile au sein du Conseil d'administration de l'ITIE, en fournissant une expertise si jugée nécessaire, et continuera à collaborer avec le Secrétariat de l'ITIE sur ces questions, en particulier s'ils font l'objet d'attaques dans les pays mettant en œuvre l'ITIE. Nous explorerons davantage les possibilités de partenariat avec des organisations externes afin d'appuyer les processus de l'ITIE relatifs à l'espace civique, le but étant d'améliorer les outils de l'initiative liés aux libertés civiles lorsque cela est possible et jugé nécessaire par les membres du Conseil d'administration de l'ITIE représentant le secteur de la société civile.



b. Mécanismes internationaux de protection des droits humains

Le Secrétariat de PCQVP consolidera ses efforts pour s'engager aux côtés des organisations de défense des droits humains et fera le point sur les options de liaison avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). Des contacts seront établis avec les rapporteurs spéciaux des Nations Unies ainsi qu'avec d'autres structures, notamment le Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme, les organes de traités, l'Examen périodique universel (EPU) relevant du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, en sus des mécanismes de négociation autour d'initiatives clés de l'ONU, telles celles en cours concernant un projet de traité contraignant sur les entreprises et les droits humains. Nous nous rapprocherons également de mécanismes régionaux, tels que le groupe de travail de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, sur les industries extractives, l'environnement et les violations des droits humains.

c. Entreprises du secteur extractif

Le secteur privé intervient de plus en plus dans le façonnage de l'espace où les défenseurs des droits humains, en particulier ceux qui s'intéressent au thème de la corruption ainsi qu'aux questions foncières et environnementales, déploient leur activités. Plusieurs études⁴ ont

montré la nécessité pour les organisations de la société civile et le secteur privé de ensemble pour contribuer conjointement au développement économique et social de manière prospère et durable, sans laisser personne de côté. Certaines entreprises et certains investisseurs privés se sont exprimés et ont manifesté leur intérêt pour devenir plus influents dans ce contexte et de nouvelles initiatives intéressantes ont vu le jour. Il est important que le secteur privé participe au soutien des libertés civiles et à la protection des activistes si nous aspirons tous à l'avènement d'une justice sociale et d'économies durables. Le Secrétariat de PCQVP évaluera la façon dont cette nouvelle sphère d'intervention pourra s'inscrire dans le plan opérationnel de la Vision 2025. Si l'engagement du secteur privé est compris comme un thème prioritaire de plaidoyer pour les années à venir, PCQVP s'associera à d'autres acteurs pour établir une stratégie à long terme sur l'engagement des entreprises extractives, dans le cadre de l'ITIE et au-delà.

d. Autres cibles possibles de plaidoyer

Nous explorerons également d'autres cibles de plaidoyer, en travaillant avec d'autres lorsque des possibilités d'action commune et des recoupements thématiques existent (c'est-à-dire en particulier avec l'ITIE et avec le HCDH). Il s'agit notamment ici de renforcer notre message aux institutions financières telles que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, ou de nous allier à d'autres plateformes pertinentes telles que le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), l'Union européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

4. Business and Human Rights Resource Center et International Service for Human Rights (ISHR), *Un espace partagé sous pression : le soutien des entreprises aux libertés civiles et défenseurs des droits de l'homme*, septembre 2018, et d'autres rapports, disponibles ici : Forum économique mondial, Rapport sur les risques mondiaux, 2017. Le rapport intitulé en anglais *The Business Case for Protecting Civic Rights* a également mis en évidence le rôle positif que les entreprises peuvent jouer dans la protection des libertés civiles, ainsi que l'intérêt moral, normatif et commercial qui existe pour elles d'agir en ce sens.



4. Briser les cloisonnements : susciter et construire des alliances et des partenariats stratégiques par-delà la coalition

Jusqu'à présent, PCQVP a peu travaillé avec les organisations des droits humains et autres réseaux de défenseurs actifs dans ce domaine), si ce n'est lorsque des attaques contre des membres ont justifié une réaction d'urgence de la part du Secrétariat. Nos visites et consultations sur le terrain ont permis de confirmer la nécessité pour les OSC s'intéressant à la gouvernance des ressources naturelles et celles actives en matière de défense des droits humains de s'allier, en rompant les cloisonnements et en réfléchissant à l'interdépendance entre les questions liées au développement, à la transparence, à la gouvernance et aux droits humains. En travaillant plus étroitement avec ces autres groupements de défense des droits humains, les membres de PCQVP estiment que nous serons mieux à même d'apporter un soutien aux victimes d'atteintes aux droits humains et de renforcer le plaidoyer à l'échelle régionale et internationale.

Pour développer une stratégie efficace et à long terme concernant l'espace civique, basée sur la prévention, la protection et le plaidoyer, nous devons élargir nos partenariats et nos alliances, et travailler main dans la main avec un ensemble plus large d'organisations et de mouvements. PCQVP s'appuiera sur les outils et mécanismes existants fournis par les OSC de défense des droits humains pour développer et mettre en œuvre sa stratégie de prévention et de protection. En ce qui concerne les actions de plaidoyer, nous coordonnerons également notre travail avec d'autres OSC, coalitions et mouvements tout en cherchant à multiplier l'impact de notre action,

par exemple en encourageant les membres et les organisations partenaires à s'engager dans le processus de validation de l'ITIE ou dans des procédures contentieuses stratégiques. Nous explorerons en outre d'autres pistes de plaidoyer, et pour cela travaillerons en partenariat avec d'autres lorsque des possibilités d'action commune se présenteront.

5. Apporter un soutien à nos membres les plus exposés aux risques

Comme cela a été constaté, la plupart des membres de PCQVP sont confrontés à des défis liés aux restrictions qui, partout dans le monde, affaiblissent l'exercice des libertés fondamentales. Néanmoins, l'expérience prouve que certains de ces membres sont plus exposés que d'autres. Si l'objectif de PCQVP est de s'assurer que personne n'est laissé en marge, nous devons redoubler nos efforts et leur apporter tout notre soutien. Cet effort est vital pour le bien de nos membres qui font preuve de courage et pour lesquels la répression et le climat de menace sont devenus la norme, mais aussi pour l'efficacité de notre mouvement dans son ensemble.

Nous accorderons une attention particulière à nos coalitions qui opèrent dans les pays à haut risque, en veillant à ce qu'elles puissent bénéficier de tous les outils nécessaires pour prévenir les risques, recevoir un appui en cas de menace ou d'attaque et rendre de telles situations plus visibles sur la scène internationale. Nous veillerons également à faire un bilan des possibilités de défense de l'espace civique au niveau national : l'idée est de tirer les leçons de ces expériences et de créer un effet d'entraînement positif pour l'ensemble de notre mouvement. ■



PUBLIEZ CE QUE
VOUS PAYEZ

E-mail : info@pwyp.org

 [@PWYPtweets](https://twitter.com/PWYPtweets)

 www.facebook.com/PublishWhatYouPay

www.pwyp.org/fr

© Publiez Ce Que Vous Payez 2020

Publiez Ce Que Vous Payez est un organisme de bienfaisance (numéro : 1170959) et une société enregistrée au Pays de Galles et en Angleterre (numéro : 9533183).